

Plan d'amélioration - QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN CHSLD

Nom de l'établissement : CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL

Nom de l'installation visitée : CENTRE D'HEBERGEMENT FRANCOIS-SEGUENOT

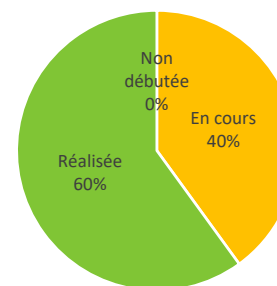
Région : Montréal

Date de la visite : 22 mai 2019

Date de transmission au MSSS : 6 septembre 2019

Reddition de comptes : 22 mai 2021

État d'avancement



Non débutée En cours Réalisée

	Non débutée	En cours	Réalisée	
L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À UNE GOUVERNANCE VISANT L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DES SOINS ET DES SERVICES	0	0	0	0
L'INSTALLATION S'ENGAGE À OFFRIR DES SOINS ET DES SERVICES DE QUALITÉ	0	2	2	4
LE RÉSIDENT REÇOIT LES SOINS ET LES SERVICES DANS UN ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PHYSIQUE PROPICE AU MAINTIEN DE SON IDENTITÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE	0	0	1	1
Total	0	2	3	0

Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au			Reddition de comptes au		
		21 mai 2020			22 mai 2021		
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée

Recommandations		Échéancier	Reddition de comptes au			Reddition de comptes au		
			21 mai 2020			22 mai 2021		
			Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée
Partie 2 : L'INSTALLATION S'ENGAGE À OFFRIR DES SOINS ET DES SERVICES DE QUALITÉ								
1	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin d'afficher des éléments du code d'éthique dans des endroits visibles par les résidents et leurs proches et de promouvoir les droits des résidents.							X
2	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin de susciter la participation du comité de résidents pour représenter le point de vue des résidents.							X
3	Le MSSS recommande à l'établissement de prendre les moyens nécessaires afin que les espaces de vie soient personnalisés, adaptés et permettent aux résidents et à leurs proches, de se sentir comme à la maison.					X		
4	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin : • d'élaborer un plan de maintien des installations matérielles;					X		
Partie 3 : LE RÉSIDENT REÇOIT LES SOINS ET LES SERVICES DANS UN ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PHYSIQUE PROPICE AU MAINTIEN DE SON IDENTITÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE								
5	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que les interventions en soins palliatifs et de fin de vie soient réalisées en interdisciplinarité en incluant les proches.							X